

2024/...



TRANSMIS LE 28/05/2024
REÇU LE 28/05/2024
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 29/05/2024
PUBLIÉ LE
EXÉCUTOIRE LE 29/05/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N°10

OBJET : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL – RENOUELEMENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN VUE DU RENOUELEMENT DU CLASSEMENT EN TANT QUE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 23 du mois de mai à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Françoise LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Dominique ASARO à Patrick BOULLÉ
Nadine SENSE à Françoise GONZALEZ
Florence DECOURTY à Étienne LE BÉCHEC
Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.
Sophie FERREIRA à Claire LE BERRE
Stéphane VERNEREY à Henri FERNANDEZ
Jacques DUCROCQ à Marie-Christine CAVECCHI.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Vincent MULOT à Françoise LASCOT.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Culturel

Caractère Exécutoire
le 29 mai 2024
2024/...
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire
Yvanne Alain Febbrughe



Question n°10 du CM du 23/05/2024 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024 DÉLIBÉRATION n°10

OBJET : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL – RENOUELEMENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN VUE DU RENOUELEMENT DU CLASSEMENT EN TANT QUE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL.

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-12 et L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la délibération du 16 avril 2015, adoptant le projet d'établissement du Conservatoire, qui définit les orientations pédagogiques et culturelles de celui-ci,

CONSIDÉRANT le classement de l'établissement en Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), classement délivré en 2017 et qui arrivera à échéance le 16 octobre 2024,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire évoluer le projet d'établissement afin de prendre en compte les recommandations du Schéma National d'Orientation Pédagogique publié au Bulletin Officiel en septembre 2023, et dans la perspective du renouvellement de la demande de classement,

Après l'avis de la Commission Attractivité et Cohésion en date du 23 avril 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{er} : ADOPTE le nouveau projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Communal de Franconville-la-Garenne,

Article 2 : AUTORISE M. le Maire à solliciter le renouvellement du classement du Conservatoire à Rayonnement Communal auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC),

Article 3 : AUTORISE M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents s'y rapportant.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour Extrait Conforme
Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer

DEL23052024Q10

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-05-28T10-53-44.00 (MI253196370)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240523-DEL23052024Q10-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL - RENOUVELLEMENT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN VUE DU RENOUELEMENT DU CLASSEMENT EN TANT QUE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL.

Date de décision : 23/05/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 10 - CULT- Projet ETABLISSEMENT ET CLASSEMENT 2024.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

10 PJ Conservatoire -
Projet d'établissement
2024.PDF

Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 28/05/24 à 10:53

Date 28/05/24 à 10:53

Date 28/05/24 à 10:59

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha